

Le GRAINE Poitou-Charentes

Rapport d'activité

en 2017



SOMMAIRE

3	INTRODUCTION		10	Soutenir les acteurs et les initiatives en EE
3	* Le GRAINE est une association...		10	* Le Centre de Ressources
3	* 2017		11	* Les publications du GRAINE Poitou-Charentes
4	LA VIE ASSOCIATIVE		12	Accompagner la professionnalisation des acteurs
4	Le Conseil d'Administration		12	* Par des actions de formation
4	Les temps forts de la vie associative		12	* Par des démarches d'accompagnement
4	Le bureau		13	Développer des innovations pédagogiques en vue de les diffuser...
5	Le rapprochement avec Graine Aquitaine et Seve Limousin		13	* L'Atelier du 19, logement pédagogique environnement-santé
5	Représentation nationale et régionale du réseau		13	* Mon Territoire au Fil de l'Eau
5	* Réseau École et Nature - REN		15	Faire connaître et valoriser Porter l'EEDD dans le débat public
5	* Mouvement Associatif Nouvelle-Aquitaine		15	* Le Tableau de Bord de l'EEDD
5	* Coordination Environnement et Développement Durable - CEDD		16	* LE GRAINE y était...
6	* Conseil Économique, Social et Environnemental Nouvelle-Aquitaine - CESER Nouvelle-Aquitaine		17	ANNEXES
6	* Création de l'ARB-N-A		17	* Procès verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 juin 2017
6	Une équipe salariée qui change entièrement		18	* Procès verbal de l'Assemblée Générale Extra-Ordinaire du 16 octobre 2017
7	LES ACTIONS 2017		19	* Statuts
7	Mettre en relation les acteurs		20	NOS ADHÉRENTS EN 2017
7	* Lancer un réseau local « Sortir »		20	NOS PRINCIPAUX PARTENAIRES
8	* Les Ateliers de l'EE, une porte d'entrée vers le réseau			
8	* L'Espace Régional de Concertation			

INTRODUCTION

Les actions s'organisent autour de quatre axes :

- ▶ Mettre en relation les acteurs de l'EEDD
- ▶ Soutenir les acteurs et les initiatives en EEDD
- ▶ Développer des innovations pédagogiques en vue de les diffuser
- ▶ Faire connaître et valoriser l'EEDD

LE GRAINE EST UNE ASSOCIATION...

- Membre du Réseau National d'Éducation à l'Environnement École et Nature
- Reconnue en tant qu'organisme d'intérêt général
- Agréée jeunesse et éducation populaire
- Agréée par l'Éducation Nationale
- Agréée au titre de la protection de l'environnement



2017 en quelques chiffres

44 adhérents individuels
et personnes morales

26 structures adhérentes
(22 associations, 3 collectivités,
1 entreprise)

18 adhérents individuels

LA VIE ASSOCIATIVE

Le Conseil d'Administration

Lors de l'AG du 21 juin 2017, un nouveau membre a été élu.
Lors de l'AGE du 16 octobre 2017, 3 nouveaux membres ont été élus.

► COLLÈGE DES PERSONNES MORALES

Au Jardin d'Aventures (86)

Benoît LAURENT

TERDEV (17)

Eva-Maria DAUTRY-AUTIN

Les jardins respectueux (16)

Benoît MONADIER

Cycleum Conseil (86)

Catherine DÉRET

SINEV-CPIE Seuil du Poitou (86)

Christophe GUILLET,
représentant de Guy GRATTEAU

► COLLÈGE DES PERSONNES PHYSIQUES

Frédéric LASSALE (86)

Caroline TIRMARCHE (85)

Karine FAYAUD (86)



Le bureau

DAUTRY-AUTIN Eva-Maria,
Présidente

FAYAUD Karine,
Trésorière



Les temps forts de la vie associative

- 8 réunions du Conseil d'Administration
- La galette du GRAINE en janvier 2017
- L'Assemblée Générale Ordinaire le 21 juin 2017 à la Frênaie (procès verbal en annexe)
- L'Assemblée Générale Extraordinaire le 16 octobre 2017 à l'Essaim, à Poitiers
- 560 h de bénévolat valorisé, soit environ 0.3 ETP



Rapprochement avec GRAINE Aquitaine et Seve Limousin

En tant que Groupes Régionaux d'Animation et d'Initiation à la Nature et à l'Environnement, les GRAINEs Aquitaine et Poitou-Charentes ont vu leurs périmètres d'actions pleinement touchés par la fusion des régions.

En 2017, les échanges entre nos structures se sont poursuivis et ont abouti, fin 2017 à l'écriture d'un texte de Convention Pluriannuel d'Objectif commun, signé avec la Région Nouvelle-Aquitaine. En dehors des rencontres spécifiques aux projets, plusieurs échanges tripartites d'ordre général ont eu lieu :

- Rencontre inter-Graine, le 11 janvier à Bordeaux, en présence d'administrateurs et de salariés
- Rencontre Inter-Graine, le 26 septembre à Bordeaux, en présence d'administrateurs et de salariés.
- Visite à Belin-Beliet par la nouvelle salariée de l'ensemble de l'équipe salariée du Graine Aquitaine, le 24 octobre
- Réunion téléphonique le 30 novembre, en présence d'administrateurs et de salariés
- Rencontre commune avec la région Nouvelle-Aquitaine, le 5 décembre à Bordeaux, en présence d'administrateurs et de salariés

Représentation nationale et régionale du réseau

* Réseau École et Nature - REN

Le Graine Poitou-Charentes s'implique au sein du projet Tableau de Bord avec le Réseau Ecole et Nature. Il participe également à la Dynamique Sortir et au projet de recherche-action «Grandir dans la nature». 2 nouvelles malles Ricochet ont été commandées dans le cadre du projet Mon Territoire au fil de l'eau. Le Graine PC a participé aux journées Réseau les 26 et 27 janvier 2017 à Paris.

Retrouvez les infos :

- Réseau École et Nature : <http://reseauecoleetnature.org>
- Dynamique Sortir : <http://biodiversite.reseauecoleetnature.org/content/dynamique-sortir>
- Grandir dans la Nature : <http://reseauecoleetnature.org/recherche-action-grandir-avec-la-nature.html>

* Mouvement Associatif Poitou-Charentes

Depuis 2016, le Graine participe au Mouvement Associatif via la Coordination Environnement et Développement Durable (CEDD). En 2018, le Graine Poitou-Charentes, le Graine Aquitaine et Seve Limousin ont également pris une adhésion spécifique.

Un grand événement « les Rencontres Régionales de la Vie Associative » a eu lieu le mercredi 29 novembre, à Bordeaux au Conseil Régional. Le Mouvement Associatif a notamment été mobilisé en 2017 sur la question des emplois aidés.

- Pour suivre les actualités du Mouvement Associatif : <http://lemouvementassociatif.org>

* Coordination Environnement et Développement Durable - CEDD

La CEDD regroupe une cinquantaine de structures associatives «Environnement et Développement Durable» de la région Nouvelle-Aquitaine. En 2016, elle a élaboré une HYPERLINK «<http://www.poitou-charentes-nature.asso.fr/Plate-forme-CEDD-2016-2021.html>» Plate-forme 2016-2021, qui se veut une illustration des actions réalisées et reproductibles, ainsi qu'une liste de propositions pour chacune des 25 fiches thématiques en ce qui concerne l'Environnement et le Développement Durable sur le nouveau territoire Régional. En 2017, la CEDD a continué son travail d'échanges d'information entre les membres.

- Plate-forme à retrouver en intégralité sur : www.poitou-charentes-nature.asso.fr/Plate-forme-CEDD-2016-2021.html

Le GRAINE PC s'est associé à Seve Limousin et au Graine Aquitaine pour :

* Conseil Économique, Social et Environnemental Nouvelle-Aquitaine – CESER Nouvelle-Aquitaine

En 2017, Anne Couvez a été élue au CESER pour représenter les Graines et Seve de Nouvelle-Aquitaine.

- Toutes les actualités du CESER et les avis rendus sont à retrouver sur :
<http://ceser-nouvelle-aquitaine.fr>

* Création de l'ARB-N-A

Depuis le 1^{er} Janvier 2018, l'Agence Régionale pour la Biodiversité en Aquitaine (ARBA) et l'Observatoire Régional de l'Environnement Poitou-Charentes (ORE) sont devenus l'**Agence Régionale de la Biodiversité Nouvelle-Aquitaine** (ARB NA). Les Graines Aquitaine et Poitou-Charentes et Seve Limousin ont présenté une candidature commune au Conseil d'Administration de l'ARB N-A. Laurent Etchebery, co-président du Graine Aquitaine, y est le représentant.



UNE ÉQUIPE SALARIÉE QUI CHANGE ENTIÈREMENT

L'année 2017 a été marquée par un total renouvellement de son équipe salariée et a vu le départ de :

Ariane GOUËSET : Coordinatrice de projets, en charge du Centre de Ressources et des publications.

François NIVault : Coordinateur de projets en EEDD, en charge de « *l'Atelier du 19* », de l'animation de l'Espace Régional de Concertation, du Tableau de Bord de l'EEDD et du RESPIREE (Répertoire des Endroits, Sites et Paysages d'Intérêts Régional pour l'Éducation à l'Environnement).

Laure PIERRON : Coordinatrice de projets en EEDD, en charge des Ateliers de l'EE, des publications, du dispositif "Eau, Jeunes et Territoires", des formations, ainsi que des Rencontres Régionales de l'EEDD.

Élise VILCHANGE : Animatrice de projets, en charge de coordonner la cyberlettre et le site Internet, la conception du dispositif éducatif "*Mon territoire au fil de l'eau*", la mise en œuvre du dispositif « *Contre le Gaspi on agit !* » et du Tableau de Bord de l'EEDD.

En juillet 2017, le Graine embauche une nouvelle salariée :

Alexiane SPANU : animatrice de réseau, en charge de la coordination de la structure et des partenariats, de l'animation de la vie associative, du suivi des projets délégués aux adhérents et de l'animation des projets suivants : Espace Régional de Concertation, Ateliers de l'EE, Cyberlettre et site Internet.

Après le départ de François Nivault, le projet Atelier du 19, logement pédagogique a été confié à l'IREPS et au CPIE Seuil du Poitou qui en reprennent l'animation en propre.

Après le départ d'Elise Vilchange, les projets suivants ont été délégués à des adhérents. Le portage politique et financier continue d'être réalisé par le Graine :

- L'animation du projet Tableau de Bord a été déléguée à la Bêta-Pi dans la continuité de son implication au sein de ce projet depuis son émergence.
- L'animation de Mon Territoire au Fil de l'eau a été confiée aux Petits Débrouillards.
- L'animation du réseau Sortir a été confiée à la Frénaie.

Les formations suivies au cours de l'année par les salariés :

- ▶ **Bilan de compétences** - *Actiforces* – 24h, juin-juillet - 1 salariée
- ▶ « **Réussir à collaborer en réseau sur son territoire...** » - *Ilrée* - 2 jours, mars - 3 salariées
- ▶ **Co-formation téléphonique «Co-construction à distance** - trucs et astuces» - *Réseau École et Nature* - octobre - 1 salariée
- ▶ «**Théâtre Forum**» - *Compagnie NAJE* - 5 jours, novembre - 1 salariée

METTRE EN RELATION

les acteurs



Premier objectif d'un travail en réseau : se connaître et échanger entre acteurs.

Le GRAINE propose cette mise en relation sous différentes formes,

et à tous ceux concernés par l'Éducation à l'Environnement, soucieux de s'inscrire dans une dynamique collective...

Lancer un réseau local « Sortir »



En 2008, des associations de terrain font un constat : il est de plus en plus difficile de sortir avec des publics dans la nature. Elles interpellent le Réseau École et Nature pour partager les difficultés qu'elles rencontrent. L'année suivante, les premières rencontres nationales « Éduquer dans la nature, une pratique en danger ! » sont organisées. Elles commencent à déblayer le terrain en identifiant les freins, les leviers, les argumentaires et en jetant les bases d'un premier plan d'action.

Alors que dans de nombreuses régions, les acteurs de l'EEDD se sont regroupés pour faire vivre au niveau régional cette dynamique, c'est en 2017 que le besoin d'une mise en réseau sur cette thématique commence à se faire sentir. Le GRAINE Poitou-Charentes, du fait de sa restructuration interne, délègue à l'association La Frênaie l'animation du lancement de la démarche.

* Les objectifs :

- Regrouper l'ensemble des acteurs convaincus de l'importance et de l'intérêt que représente le fait de sortir des murs, d'apprendre dehors et de l'approche expérientielle → assurer la mise en place et la coordination d'un réseau « Sortir »
- Valoriser les richesses pédagogiques de l'éducation dehors.
- Mettre en synergie les acteurs de l'éducation dehors.
- Permettre l'accès pour tous à l'éducation dehors.

* En 2017 :

- **Constitution d'un premier « groupe de pilotage » pour la mise en place d'un réseau « sortir ».**

Repérage des acteurs intéressés par la dynamique, constitution d'un carnet d'adresses. Les enseignants sont particulièrement en demande d'échanges et formations sur cette thématique.

- **Participation aux rencontres EUDES, organisées par l'Enseignement Catholique Poitou-Charentes, le 15 mars 2017.** Co-animation par la Frénaie d'une table-ronde « éduquer dehors ».
Compte-rendu d'atelier disponible ici :
https://padlet.com/VADE_MECUM/Fiches_ateliers_ressources
- **Prise de contact et liens avec le réseau national et les acteurs des ex-régions sur cette thématique**
Echanges avec Samuel Moktar du Réseau Ecole et Nature, avec Jacques Lachambre d'Environnement 64 et Mathieu Pineau d'AROEVEN Limoges. Participation programmée aux Rencontres Sortir nationales en janvier 2018.
- **Lancement du réseau sous la forme de rencontres**
Pour rassembler les acteurs intéressés et commencer le travail collectif, des rencontres de 2 jours seront organisées début 2018.
- **Participation à la recherche-Action « Grandir dans la nature »**
Afin d'alimenter les réflexions, le Graine PC et la Frénaie participeront à la recherche-action « Grandir dans la nature » coordonnée par le réseau national Ecole et Nature et l'Ifree. Le séminaire de lancement initialement prévu en octobre 2017 aura lieu en juillet 2018.
<http://reseauecoleetnature.org/recherche-action-grandir-avec-la-nature.html>



Les Ateliers de l'EE, une porte d'entrée vers le réseau



Les Ateliers du GRAINE sont des journées thématiques à destination des praticiens de l'Éducation à l'Environnement, mais plus généralement à tous les éducateurs soucieux d'une Éducation Relative à l'Environnement.

Les sujets abordés, la dynamique de co-formation, l'échange de pratiques et la rencontre entre acteurs du réseau, les démarches originales mises

en œuvre, l'intérêt des participants font toute la richesse de ces ateliers.

En 2017, du fait de l'arrêt maladie longue durée de la salariée en charge du projet, aucun atelier n'a été mis en place.

En revanche, la préparation de 2 Ateliers « *Dehors avec de jeunes enfants* » a été réalisée. Ils ont été mis en œuvre au 1^{er} semestre 2018 et étaient complets (22 inscrit.e.s à chaque atelier).

L'Espace Régional de Concertation



Depuis sa création, l'Espace Régional de Concertation (ERC) a rassemblé de nombreux acteurs de milieux différents. Il a été animé par un comité de coordination multi-acteurs, lui-même animé par le GRAINE Poitou-Charentes.

Suite à la reconfiguration territoriale régionale, le Graine PC a souhaité faire un bilan de l'action de l'ERC et recueillir l'avis des participant.e.s. En

janvier 2017, un questionnaire a été envoyé aux 130 participants de l'ERC (représentant 70 structures). 26 réponses ont été faites, soit un taux de réponse de 35 %.

2 comités de coordination ont eu lieu en 2017 :

- le 13 janvier à La Couronne, avec 8 participants (La Couronne, la DREAL, le CRAJEP, le Rectorat, les Graines). Le résultat du questionnaire y a été présenté.
- le 6 octobre à Poitiers, avec 11 participants (la DREAL, le CRAJEP, le Rectorat, l'Ifrée, EDF, les Graines). L'objectif était l'organisation de la plénière de la fin d'année et les articulations avec les Assises de l'EEDD.

Nos homologues du Graine Aquitaine et de Sève Limousin ont été associés à ces 2 comités de coordination et étaient chargés de faire le lien avec les démarches d'Assises de l'EEDD, programmées initialement au 2nd semestre 2017.

Malgré la mobilisation du Graine et du comité de coordination, la plénière prévue le 13 novembre n'avait pas atteint les 50 inscrits attendus et a été annulée.

2017 a été une année de confusion et d'adaptation pour la plupart des acteurs institutionnels et des acteurs de terrain, en lien avec la reconfiguration régionale. Ce contexte n'a pas favorisé le rassemblement d'acteurs dans le cadre de l'ERC. En effet, pour que « la mayonnaise prenne », de nombreux facteurs doivent être propices simultanément. Force est de constater que ce n'était pas le cas en 2017 ! Plus précisément, différents facteurs expliquent la difficulté de mobilisation des acteurs de l'ERC en 2017 :

- la reconfiguration régionale : la quasi-totalité des interlocuteurs et membres institutionnels participants à l'ERC ont changé ... et les nouveaux interlocuteurs avaient, par ailleurs, de très nombreux sujets plus prioritaires que l'ERC à traiter ...
- les moyens internes de la DREAL, très impliquée au sein de l'ERC, ont été considérablement diminués,
- des personnes très engagées dans l'ERC se sont investies sur d'autres projets, des animatrices très motrices de groupes de travail ont changé

d'affectations,

- la multiplication des déplacements à l'échelle « grande région » pour les participants n'a pas facilité leur mobilisation, pour un n-ième événement, en fin d'année 2017,
- la perspective des assises de l'EEDD et de la potentielle « concurrence » des événements a été un facteur de confusion,
- enfin, en interne au Graine PC, le poste d'animation de l'ERC a été vacant pendant 6 mois. Le travail d'organisation et de mobilisation pour une plénière en 3 mois n'a pas été suffisant.

Les assises de l'EEDD se déploieront finalement surtout au 2nd semestre 2018 : elles seront peut-être l'occasion d'une remobilisation des acteurs sur des processus de rencontres qui s'inscrivent dans la durée, équivalent ou non à l'ERC très actif en Poitou-Charentes de 2013 à 2016 ou au CAEE d'Aquitaine.

Affaire à suivre ...



SOUTENIR

les acteurs et les initiatives en Éducation à l'Environnement

En leur apportant ressources documentaires et pédagogiques, informations, formations et accompagnements, au plus près des demandes exprimées.



Le Centre de Ressources

* 228 ressources empruntées

Par des professionnels de l'animation, de l'Éducation, de l'Environnement, d'élus, de scolaires et du grand public

* Les manifestations pour lesquelles les ressources ont été utilisées

• Festival du Film Environnemental, mars 2017

Le Festival du Film Environnemental (FFE) est organisé tous les ans depuis 2008 par des étudiants de l'ENSIP regroupé au sein de l'Association FFE. Le FFE a pour but de promouvoir le respect de l'environnement à travers la diffusion de courts métrages. Au cours de ce festival, ont lieu : des animations auprès de scolaires, des projections de films au TAP, un concours de court-métrage étudiants et à l'ENSIP...

• ECORCE : Rencontres scolaires, Zoodyssée, juin 2017 (800 élèves)

ECORCE est un dispositif pédagogique d'éducation à la biodiversité, proposé aux élèves de CM2 et de 6ème par le département des Deux-Sèvres et de Charente, piloté en partenariat avec les DSDEN 79 et 16 et soutenu par le Rectorat. Les ressources documentaires du GRAINE ont été mutualisées avec celles de CANOPE et de l'ORE. Un espace jeux et lecture, très apprécié des élèves et des enseignants, a été animé par le Graine et Canopé.

- Formations sur la gestion différenciée des espaces verts, organisées par le CNFPT et Cycleum Conseil
 - Formation « Les fondamentaux pédagogiques » de l'Ifrée, sept. 2017
 - Formation BPJEPS organisée par les FRANCAS, sept. 2017
 - Événement sur l'interculturalité à Angers – novembre-décembre 2017, organisé par le Centre Socio-culturel Marcelle Ménéteuil
- S'ajoutent à cela les emprunts réalisés ponctuellement par des structures ou des individuels.

* Mise à disposition du Kit de Lutte contre le Gaspillage Alimentaire de la DREAL Nouvelle-Aquitaine

Le kit de Lutte contre le Gaspillage Alimentaire en restauration collective a été mis à disposition de :

- CPIE Seuil du Poitou, du 21 mars au 7 juillet
- la DREAL, du 5 septembre au 20 octobre
- Rectorat, dans le cadre de sa journée de réduction des déchets, du 20 au 23 novembre, à Angoulême

* Fin de partenariat avec l'ADEME Poitou-Charentes

Suite au licenciement de la documentaliste du Graine, le partenariat avec

l'Ademe concernant la gestion des outils pédagogiques depuis 2014 a été arrêté. Le rapatriement des ressources à l'Ademe a été effectué. Il faut dorénavant s'adresser à l'Ademe pour l'emprunt de ces ressources.

* **De nouvelles références acquises dans le cadre du dispositif « Mon Territoire au fil de l'eau »**

2 nouvelles malles *Ricochet* ainsi que 115 ouvrages ont été acquis dans le cadre du projet « *Mon territoire au fil de l'eau* ». 3 « *malles mystères* » ont également été conçues dans le cadre de ce projet. Ces outils sont mis à disposition des animateurs participants à ce dispositif. Ils peuvent également être mis à disposition, lorsqu'ils ne sont pas utilisés, des autres adhérents du Graine PC.



En quelques chiffres

4 cyberlettres ont été envoyées au courant de l'année 2017 :

- www.grainepc.org/Infos-du-GRaine-janvier-2017
- www.grainepc.org/Infos-du-GRaine-fevrier-2017
- www.grainepc.org/Infos-du-GRaine-mai-2017
- www.grainepc.org/Infos-du-GRaine-decembre-2017-128

Ces 4 cyberlettres ont rassemblé **58 articles**, dont :

- **18** concernant l'actualité du GRAINE
- **13** dans les Echos du réseau
- **16** communiqués et annonces
- **11** concernant la veille pédagogique

Les publications du GRAINE Poitou-Charentes

* **Le site Internet**

En 2017, on dénombre 56 644 visites (58719 en 2016), soit une diminution de 3,5 % par rapport à 2016.

* **La cyberlettre**

Plusieurs personnes ont été mobilisées pour contribuer à l'édition de la cyberlettre. Adhérents et partenaires ont participé à la rédaction d'articles dans les rubriques "Actualité du GRAINE", "Échos du réseau" et « communiqués et annonces ».

* **Contribution à la réalisation du Plume d'Orfée « Homme-nature »**

Plume d'Orfée est une revue annuelle d'Éducation à l'Environnement et est coordonné par Graine Aquitaine. Le Graine PC y a contribué en 2017 de la façon suivante :

- Participation au comité de rédaction
- Propositions d'articles et de contributeurs
- Secrétariat de rédaction : relecture d'articles et suggestions
- Diffusion en 2018 aux partenaires et adhérents

<http://fr.calameo.com/read/003012706ddeb2d18b7f8>



ACCOMPAGNER

La professionnalisation des acteurs

Par des actions de formation

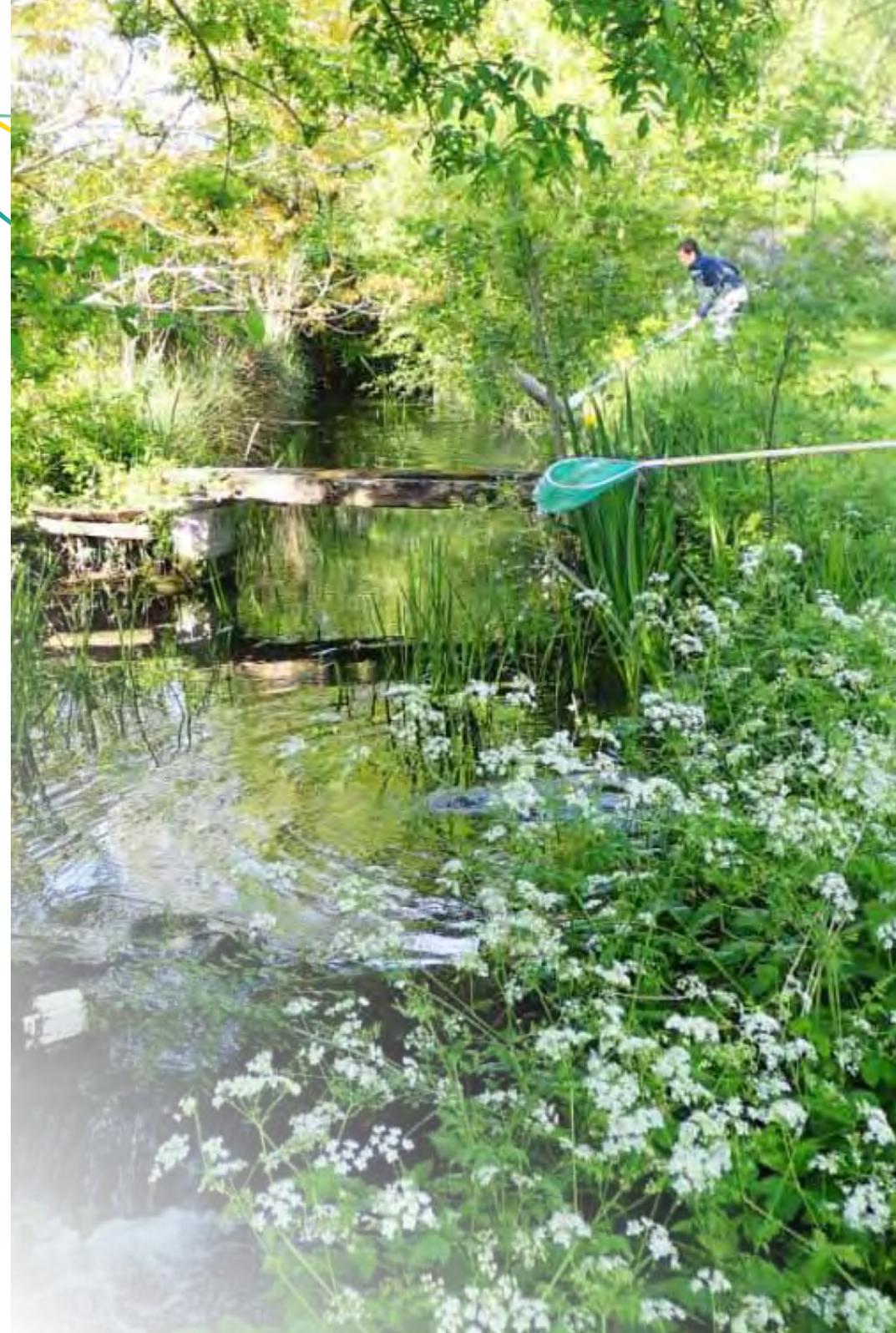
Du fait des changements au niveau de l'équipe salariée, aucune formation n'a eu lieu en 2017.

Ce n'est que partie remise pour 2018 ...

Par des démarches d'accompagnement

Reprise par l'Ifrée du projet « Eau, Jeunes et Territoires »

Initié par l'Ifrée et mis en place depuis 2012 avec le soutien de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et la Région, le dispositif vise à faire émerger des projets éducatifs sur le thème de l'eau en direction d'un public jeune hors cadre scolaire. Du fait de la restructuration de ces activités, le Graine a transféré à l'Ifrée sa contribution à ce projet.



DÉVELOPPER

des innovations pédagogiques
en vue de les diffuser...



L'Atelier du 19, logement pédagogique environnement-santé



L'Atelier du 19, logement pédagogique environnement-santé, est un projet porté de 2014 à 2016 par le GRAINE et l'IREPS Poitou-Charentes, en partenariat avec Grand Poitiers, Logiparc, l'ARS, la DREAL, la Région, la Fondation de France, la Fondation MACIF, ERDF-Enedis et le Fonds MAIF pour l'éducation.

L'objectif général de l'Atelier du 19 est d'informer, sensibiliser et éduquer les habitants de Grand Poitiers aux enjeux de santé et d'environnement dans l'habitat. Ainsi que de mobiliser pour ce faire les structures de proximité, les relais de publics et les intervenants pédagogiques concernés par ces enjeux.

En 2017, le Graine PC a cessé l'animation directe de l'Atelier du 19. L'IREPS et le CPIE Seuil du Poitou sont désormais les animateurs du logement pédagogique.

Mon Territoire au Fil de l'Eau



Le GRAINE Poitou-Charentes a été sollicité par les collectivités en charge de la gestion de l'Eau en Charente et Charente-Maritime (situées sur le Bassin Versant de la Charente) pour coordonner la conception du dispositif éducatif "Mon Territoire au fil de l'Eau".

Un groupe d'ingénierie a donc été créé en 2016 et a réuni :

- Animateurs de programmes de préservation de l'Eau : **Charente Eaux, EPTB Charente et SIAEP de Saint Fraigne.**
- Educateurs à l'Environnement : **Charente Nature, Les Jardins d'Isis, Les Petits Débrouillards, TERDEV et Nature Environnement 17.**

Cette phase de conception a été soutenue financièrement par l'Agence de l'Eau Adour Garonne et l'Union européenne dans le cadre du "Programme Opérationnel FEDER/FSE 2014-2020 ».

Ce programme, à destination du grand public et scolaires (cycle 3), vise à la fois la préservation de la ressource en eau et la création de liens entre les

différents acteurs d'un territoire (scolaires, population non-agricole, agriculteurs, acteurs de l'eau). L'objectif étant d'amener chacun à se questionner, se comprendre pour définir des actions locales, simples et concrètes.

* Trois axes structurants

→ COMPRENDRE

Faire connaître la dynamique de l'eau sur le territoire

→ ÉCHANGER

Développer le lien entre la population et les acteurs de l'eau

→ AGIR

Mettre en place des actions pour l'eau à différentes échelles

* Un dispositif éducatif sur l'eau... Pour...

- Permettre une prise de conscience globale, par les acteurs du territoire, des enjeux liés à l'eau,
- Sensibiliser les acteurs du territoire aux changements de pratiques en vue de restaurer et de préserver la qualité de l'eau et des milieux.

La phase d'ingénierie a été terminée en 2017, elle a permis d'élaborer :

- une plaquette de présentation du projet
- un livret pédagogique à destination des animateurs et des enseignants
- un carnet de terrain, pour les élèves participant au projet

La mise en œuvre du dispositif, coordonnée par les Petits Débrouillards, au nom du GRAINE Poitou-Charentes, a commencé à l'automne 2017.

Les sorties grand public auront lieu au printemps-été 2018.

Un bilan de cette phase d'expérimentation aura lieu début juillet 2018 pour faire les adaptations nécessaires avant le déploiement du dispositif sur d'autres territoires.



FAIRE CONNAÎTRE ET VALORISER

Porter l'EEDD dans le débat public

Le Tableau de Bord de l'EEDD

Le Tableau de bord de l'EEDD est une initiative portée nationalement par le Réseau École et Nature et relayée en Poitou-Charentes par le GRAINE depuis 2011. Une douzaine de réseaux territoriaux y contribue au niveau national.

En 2017, 12 structures implantées en Poitou-Charentes y ont participé. L'ensemble des données statistiques de 2016 sur leurs actions d'éducation à l'environnement a été agrégé en juillet 2017 : publics et modes d'intervention, emplois, économie du secteur... Ces données peuvent servir comme outil de suivi interne et comme support de valorisation à l'externe. Une publication annuelle du tableau de bord de l'EEDD est réalisée.

* Transfert de l'animation à la Bêta-Pi

En juin 2017, à la suite de la restructuration de l'équipe salariée, l'animation du dispositif a été transférée à la Bêta-Pi. La Bêta-Pi est impliquée depuis le début du projet Tableau de Bord au sein du Graine et a des compétences spécifiques en traitement de données et cartographie. C'est une structure-ressource extrêmement importante pour ce projet.



Une réunion de coordination avec la chargée de mission « Valorisation des ENS » du Conseil Départemental 17 a été réalisée : le réseau des ENS devrait participer au Tableau de Bord avec ses données 2018.

* Participation aux comités de pilotage nationaux

Le Graine PC a participé aux comités de pilotage nationaux visant à définir les nouvelles orientations pour 2018 et les années suivantes. Les collectivités et les entreprises peuvent désormais contribuer au Tableau de Bord.

* Élargissement au territoire Nouvelle-Aquitaine

Le Graine Aquitaine, après avoir contribué financièrement à la mise en place du logiciel « Tableau de Bord » à l'échelle nationale n'avait pas souhaité s'impliquer dans cette dynamique.

En 2016, le Graine Aquitaine et Seve Limousin ont participé à une enquête « légère » permettant la réalisation d'une cartographie des acteurs

de l'EEDD et des publics touchés par leurs animations (données 2015).

En 2017, 2 réunions de coordination spécifiques avec le Graine Aquitaine ont eu lieu pour l'élargissement définitif de l'aire de récolte de données à l'échelle Nouvelle-Aquitaine. Des relais territoriaux seront recherchés en 2018 pour l'animation du dispositif localement et faciliter la remontée des données.

* Redéfinition du projet :

Après 7 ans d'existence en Poitou-Charentes, le projet du Tableau de Bord connaît un essoufflement de la part des structures y participant. L'enjeu de 2018 est, dans le même temps, d'engager une dynamique sur l'ensemble du territoire Nouvelle-Aquitaine, avec une entrée cartographique, notamment.

L'année 2018 sera conçue comme une année de bilan-redéfinition du projet, en intégrant l'Aquitaine et le Limousin dans les réflexions et adaptations de la démarche :

- La démarche de fourniture de données doit être facilitée pour les participants,
- Les objectifs du Tableau de Bord doivent être redéfinis et clairement partagés par les participants,
- Les résultats du Tableau de Bord doivent être utiles et accessibles à différentes échelles (territoriales, projets, structures ...).



LE GRAINE y était...

- **Conférence sur les Perturbateurs Endocriniens**, le 20 janvier à Poitiers, organisé par le RES (Réseau Environnement Santé)
www.santeenvironnement-nouvelleaquitaine.fr/risques-emergents/conference-a-poitiers-sur-les-perturbateurs-endocriniens-la-lutte-contre-cette-menace-sanitaire-en-marche
- **Réunion d'élaboration du Plan Régional de Santé-Environnement 2017-2021 (PRSE 3)**, le 23 janvier à Bordeaux,
www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/system/files/2017-10/PRSE3-25092017-versionweb-compresse.pdf
- **Alternatiba Poitiers**, le 24 septembre, aux Jardins de Blossac à Poitiers
<https://alternatiba.eu/poitiers/village-alternatives-23-24-septembre-a-poitiers>
- **Forum Biodiversité**, les 19 et 20 octobre, à Varaignes, organisé par le GRAINE Aquitaine,
www.graine-aquitaine.org/missions-et-actions/rencontres-d-acteurs-de-l-eedd/162-education-biodiversite.html
- **Tour de France des ODD**, le 7 novembre à Angoulême, organisé par le Comité 21
www.comite21.org/docs//territoires-durables/programme-tdf-n-a---vf.pdf
- **Consultation de Grand Poitiers, dans le cadre de son nouveau projet de territoire, CUP 40**, le 10 novembre à la Gibauderie, avec les acteurs de l'éducation enfance-jeunesse
- **Rencontres d'automne du RENET**, le 30 novembre 2017, au Pôle Nature du Marais Poitevin, à Taugon
<http://renet-maraispoitevin.org>
- **Remise des labels Établissement en Démarche de Développement Durable (E3D) aux écoles et aux établissements de l'Académie de Poitiers**, le 13 décembre au collège Ronsard à Poitiers
ww2.ac-poitiers.fr/civisme-citoyennete/spip.php?article1507

ANNEXES

Procès verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du GRAINE Poitou-Charentes

Le 21 juin 2017, à l'éco-camping la Frénaie,
La Grève sur Mignon (17)

Les membres du GRAINE Poitou-Charentes se sont réunis le 21 juin 2017, à l'éco-camping la Frénaie, de 11h à 16h30.

Lors de cette Assemblée Générale, étaient présents :
- 16 adhérents dont 10 structures et 6 individuels (voir liste des présents)
- nos partenaires de l'Ifree et de la Région Nouvelle-Aquitaine
- M. Meunier, Commissaire aux Comptes
- Alexiane Spanu, future animatrice de réseau du Graine Poitou-Charentes

22 voix (sur 36) se sont exprimées, dont 6 par procuration. Le quorum étant atteint, nous avons pu procéder aux votes.

INTRODUCTION

Présentation du déroulement proposé et remerciements.

I – ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

a) Le rapport moral 2016

Celui-ci a donné lieu à une lecture par Lucille Grizeau (co-présidente du GRAINE Poitou-Charentes).

b) Le rapport d'activité 2016

Le rapport d'activité 2016 a été présenté par Eva-Maria Dautry-Autin (co-présidente du GRAINE Poitou-Charentes)

c) Le rapport financier 2016

Celui-ci a été présenté par Caroline Tirmarche (co-présidente du GRAINE Poitou-Charentes).

Notre commissaire aux comptes, M. Meunier, a attesté de la régularité et la sincérité des comptes.

d) Votes

- * Vote du rapport moral 2016 : 22 voix « pour »
- * Vote du rapport d'activité 2016 : 22 voix « pour »
- * Vote du rapport financier 2016 : 22 voix « pour »

e) Élection du Conseil d'Administration

Sortants 2016 :

- **Nature Environnement 17** : Lucille GRIZEAU
- **Le GODS** : Marie-Luce BERTRAND
- **Crystèle FERJOU**

Démissionnaires (entre juin 2016 et novembre 2016) :

- **Charente Nature** : Gilles MARSAT
- **Les Apiculteurs du Pays Châtelleraudais** : Philippe MERLIER
- **Les Petits Débrouillards** : Marc GUSTAVE
- **Yassir YEBBA**
- **Roland KABORE**

Se porte candidat : **Cinev-CPIE Seuil du Poitou** : Guy Gratteau (Président), représenté par Christophe Guillet (Directeur)

Vote pour l'entrée du CPIE Seuil du Poitou au Conseil d'Administration : 21 voix « pour », 1 abstention.

Au 21/06/2017, le CA se compose de la façon suivante :

COLLEGE DES PERSONNES MORALES	COLLEGE DES PHYSIQUES
<ul style="list-style-type: none">- Au Jardin d'Aventures : Benoit LAURENT- TERDEV : Eva-Maria DAUTRY AUTIN- Cinev-CPIE Seuil du Poitou : Christophe GUILLET	<ul style="list-style-type: none">- Caroline TIRMARCHE- Frédéric LASSALLE

Pour mémoire, biers-sortant en 2018

<ul style="list-style-type: none">- Au Jardin D'Aventures : Benoit LAURENT- TERDEV : Eva-Maria DAUTRY AUTIN- Caroline TIRMARCHE- Frédéric LASSALLE

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal signé par Eva-Maria Dautry-Autin, Présidente.

A Poitiers



Procès verbal de l'Assemblée Générale Extra-Ordinaire du GRAINE Poitou-Charentes

Le 16 octobre, à l'Essaim, Poitiers (86)

Le 02/10/17 était convoquée une Assemblée Générale Extraordinaire de modifications de statuts et d'élection de CA. Le quorum n'étant pas atteint, une deuxième date d'AGE a été proposée aux adhérents, le 16/10/17 : l'assemblée réunie a pu délibérer valablement.

15 voix se sont exprimées (8 structures, 7 personnes physiques),
6 adhérents se sont excusés (5 structures, 1 personne physique),

MODIFICATIONS DES STATUTS (voir Nouveaux statuts)

Les propositions de modifications sont adoptées à l'unanimité.

ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Se portent candidats :

Collège des personnes morales :

- Les Jardins Respectueux
- Cycleum Conseil : Catherine Déret

Collège des personnes physiques :

- Karine Fayaud

Vote du Conseil d'Administration : adopté à l'unanimité.

Au 16/10/2017, le CA se compose de la façon suivante :

COLLEGE DES PERSONNES MORALES	COLLEGE DES PHYSIQUES
<ul style="list-style-type: none">• Au Jardin d'Aventures : Benoit LAURENT• TERDEV : Eva-Maria DAUTRY AUTIN• Cinev-CPIE Seuil du Poitou : Christophe GUILLET• Les Jardins Respectueux• Cycleum Conseil : Catherine Déret	<ul style="list-style-type: none">• Caroline TIRMARCHE• Frédéric LASSALLE• Karine FAYAUD

Pour mémoire, tiers-sortant en 2018

- Au Jardin D'Aventures : Benoit LAURENT
- TERDEV : Eva-Maria DAUTRY AUTIN
- Caroline TIRMARCHE
- Frédéric LASSALLE

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal, signé par Eva-Maria Dautry-Autin, Présidente.

A Poitiers, le 15/12/17 

STATUTS DU GRAINE POITOU-CHARENTES, version du 16/10/17

Art. 1. : Dénomination

Entre toutes les personnes morales et physiques qui adhèrent aux présents statuts, il est formé une association sans but lucratif régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, et ses décrets d'application, dénommée : GROUPE REGIONAL D'ANIMATION ET D'INITIATION A LA NATURE ET A L'ENVIRONNEMENT (G.R.A.I.N.E.).

Art. 2. : Siège social

Le siège social de l'association est fixé au 97 bis rue Cornet à Poitiers (86000). Il peut être transféré dans le Poitou-Charentes par décision du Conseil d'Administration ratifiée par l'Assemblée Générale.

Art. 3. : Durées

Le GRAINE est créé pour une durée illimitée.

Art. 4. : Objet

Le GRAINE a pour objet la coordination de l'action de ses membres concernés par l'Education à la Nature et à l'Environnement en Poitou-Charentes. Il se donne pour mission : la rencontre, l'échange, la formation, la recherche pédagogique au niveau régional avec une ouverture sur d'autres régions, voire d'autres pays pour promouvoir et faire progresser l'Education à la Nature et à l'Environnement aussi bien pendant le temps scolaire que pendant le temps de loisirs et à travers des actions à caractère social et/ou d'utilité collective et générale.

Art. 5. : Moyens d'action

Le GRAINE pourra prendre en charge toute action pour réaliser son objet. Il pourra notamment assurer lui-même, ou par l'intermédiaire de ses membres : des actions d'animation, de formation, d'information et de sensibilisation, des publications. Il pourra mener des actions éducatives en partenariat avec les administrations, les collectivités locales ou territoriales, les associations, les structures qui poursuivent des buts analogues ; et, en général tous les moyens autorisés par la loi.

Art. 5 bis

Le GRAINE est membre adhérent du Réseau National « Ecole et Nature » et, à ce titre, s'engage à participer aux travaux du comité permanent des réseaux régionaux d'Education à l'Environnement et à les prendre en compte dans son programme d'action. Ce comité permanent a trois missions principales :

- ✓ réflexion sur l'état de l'Education à l'Environnement en France et perspectives de développement ;
- ✓ articulation des actions menées au plan national (Ecole et Nature), régional (GRAINE et autres réseaux régionaux) et départemental (réseaux départementaux, relais) ;
- ✓ orientation pour des projets communs à réaliser.

Art. 6. : Composition de l'association

Le GRAINE est composé :
✓ de membres bénévoles qui contribuent aux ressources financières de l'association suivant les modalités fixées par le règlement intérieur dans le cadre de la loi. Ils sont nommés par l'Assemblée Générale sur proposition du Conseil d'Administration.
✓ de membres « actifs » qui peuvent annuellement une cotisation fixée par l'Assemblée Générale sur proposition du Conseil d'Administration répartis en collèges qui sont :

- * 1^{er} collège : les associations, les établissements publics et les organismes qui exercent des activités d'Education à l'Environnement.
 - * 2^{ème} collège : les personnes physiques qui adhèrent au GRAINE.
- ✓ l'Assemblée Générale - Il s'agit d'une voix consultative à l'AGO mais ne participe pas aux votes décisifs.
- ✓ de membres associés qui sont les représentants de l'Etat et des services dans la Région, des représentants des collectivités territoriales, les personnels et représentants d'organismes pouvant apporter un soutien aux objectifs du GRAINE.

Art. 7. : Adhésions, radiations

L'adhésion des membres, présentée sous la forme d'un courrier adressé au bureau du GRAINE et pour les associations d'une délibération en ce sens de leur Conseil d'Administration accompagnée d'une copie de leurs statuts, est soumise à l'approbation du Conseil d'Administration du GRAINE qui n'a pas à motiver sa décision. La qualité de membre se perd

- ✓ par démission ; tout membre peut, à tout moment, donner sa démission, par lettre recommandée avec accusé de réception adressée au bureau du GRAINE
- ✓ par radiation prononcée par le Conseil d'Administration pour :
 - * ne pas avoir acquiescé leur cotisation annuelle, après avoir reçu un courrier de rappel ;
 - * du fait de leurs agissements ou d'une modification de leurs statuts qui ne seraient pas en conformité avec les statuts du GRAINE.

Le GRAINE reprendra de plein droit les diverses responsabilités confiées aux membres demissionnaires ou radés qui ne pourront demander le remboursement des cotisations versées.

Art. 8. : Assemblée Générale Ordinaire

Composition :
L'Assemblée Générale Ordinaire (ci-après A.G.O.) se compose de tous les membres « actifs » du GRAINE à jour de leur cotisation. En cas d'empêchement, un membre peut se faire représenter par un mandataire muni d'une délégation écrite adressée au bureau du GRAINE. Les membres « d'usage » et associés participent à l'A.G.O. avec voix consultative.

Convocation :

L'A.G.O. se réunit une fois par an, sur convocation du bureau ou du tiers de ses membres actifs agissant solidairement, après délibération du Conseil d'Administration qui adopte l'ordre du jour comprenant au moins les comptes-rendus d'activités et financiers de l'année légalisée. La convocation, mentionnant l'ordre du jour, est adressée par écrit au moins quinze jours à l'avance.

Prérogatives :

L'A.G.O. délibère sur l'ordre du jour. Un rapport moral et un rapport financier lui sont soumis pour approbation. Elle fixe le montant de la cotisation annuelle sur proposition du Conseil d'Administration. L'A.G.O. est tenue d'examiner les points dont l'inscription à l'ordre du jour est demandée par le quart au moins des membres de l'Assemblée agissant solidairement. L'A.G.O. peut délibérer valablement sur des motions préalablement soumises au Conseil d'Administration dans des conditions fixées par le règlement intérieur. L'A.G.O. est consultée sur la répartition des responsabilités des postes de co-présidents.

DROG KF

Votes :

Les décisions ne sont valablement prises que sur les points inscrits à l'ordre du jour et à condition que la moitié au moins des membres actifs soient présents ou représentés. Si cette proportion n'est pas atteinte, l'A.G.O. est convoquée à nouveau dans un délai n'excédant pas un mois.

Au cours de cette deuxième réunion, convoquée sous la même forme que la première et sur le même ordre du jour, les délibérations sont valables quelque soit le nombre de membres présents ou représentés.

Les mandataires ne peuvent détenir plus de deux mandats.

Art. 9. : Assemblée Générale Extraordinaire

Composition :

Elle est identique à celle de l'A.G.O.

Convocation :

L'Assemblée Générale Extraordinaire (ci-après A.G.E.) peut être convoquée par le bureau, le tiers des membres du Conseil d'Administration ou la moitié des membres actifs agissant solidairement. La convocation mentionnant l'ordre du jour et signée par les demandeurs est adressée dans les mêmes formes que pour l'A.G.O.

Prérogatives :

L'A.G.E. est appelée à se prononcer sur les décisions de modification des statuts ou sur la dissolution de l'association. Son avis n'est pas requis en cas de transfert du siège social.

Votes :

Les trois-quarts des membres actifs de l'association doivent être présents ou représentés. Si ce quorum n'est pas atteint, l'A.G.E. est reconvoquée dans les quinze jours et peut alors délibérer quelque soit le nombre des participants. Les mandataires ne peuvent détenir plus d'un mandat.

Art. 10. : Conseil d'Administration

Le GRAINE est administré par un Conseil d'Administration de 18 membres avec voix délibératives au plus. Chaque collège peut atteindre 2/3 des membres du C.A. au plus. Les administrateurs sont élus à la majorité des voix de l'Assemblée Générale pour 3 ans, ils sont rééligibles. Le Conseil d'Administration est renouvelable par tiers tous les ans. Chaque collectivité ou service administratif contribuant aux activités du GRAINE peut sur invitation du bureau, participer au Conseil d'Administration en désignant un représentant ayant voix consultative. Le Conseil d'Administration peut également, avec voix consultative, des représentants de sociétés civiles ou commerciales susceptibles de contribuer efficacement aux activités de l'association. Ces représentants seront désignés par leurs structures d'origine pour une durée d'un an renouvelable. Le Conseil d'Administration peut entendre en séance toute personne ou représentant d'organisme utile à son fonctionnement.

Le Conseil d'Administration se réunit au moins trois fois par an, sur convocation du bureau ou sur demande du tiers de ses membres. Il délibère si au moins la moitié des membres élus sont présents, aux deux tiers de ses voix. Il est tenu procès-verbal des séances.

En cas de démission d'un administrateur en cours d'année, le Conseil d'Administration fait appel aux adhérents pour le remplacer. Les candidatures sont soumises au vote des membres et validées par le C.A.

Rôle du Conseil d'Administration

Le C.A. élit le bureau parmi ses membres. Il fixe les responsabilités des postes de co-

DROG KF

président(e)s après consultation de l'A.G.O.

Le C.A. régle par ses délibérations les affaires de l'association. Il prépare le budget. Il propose les ordres du jour et modifications des statuts soumis aux A.G.E.

En cas d'empêchement, les administrateurs peuvent se faire représenter par un mandataire. Un administrateur ne peut détenir plus d'un mandat.

Art. 11. : Le bureau

Le Conseil d'Administration élit en son sein un bureau comprenant :
- un président et un, dans l'idéal, plusieurs co-président(e)s qui exercent solidairement des responsabilités partagées et sont relégués des missions de l'association,
- un collège de membres associés aux co-président(e)s.

Rôle du bureau :

- Le bureau a pour mission
 - ✓ d'assurer le fonctionnement normal du réseau
 - ✓ de recruter les personnels et de les gérer
 - ✓ d'ordonnancer les dépenses
- L'association peut ester en justice, l'un des co-présidents sera désigné par le bureau en cas de nécessité pour la représenter dans tous les actes de la vie civile.

Art. 12. : Ressources

Le GRAINE dispose des cotisations de ses membres fixées chaque année par l'Assemblée Générale sur proposition du Conseil d'Administration. Il peut faire appel à toutes les sources de financement autorisées par la loi pour réaliser ses buts et assurer son fonctionnement. Le Conseil d'Administration délibère et approuve les propositions présentées sur ce sujet par le bureau. Le GRAINE pourra employer des personnels salariés, vacataires, stagiaires ou détachés par leurs organismes, etc.

Art. 13. : Commissions

Le GRAINE peut former en son sein et avec le concours de toute personne ou représentant d'organisme, de collectivité ou de service intéressés, des commissions chargées de la réflexion ou d'actions sur des thèmes ou des sujets précisés par le Conseil d'Administration.

Art. 14. : Modification des statuts

Les présents statuts peuvent être modifiés par une A.G.E. convoquée à cet effet. Les propositions de modification doivent être soumises au Conseil d'Administration. Les modifications doivent être approuvées par les trois-quarts des membres présents ou représentés à l'A.G.E.

Art. 15. : Dissolution de l'association

La dissolution de l'association peut être prononcée par une A.G.E. convoquée sur cet ordre du jour exclusif. En cas de dissolution, l'A.G.E. désigne un ou plusieurs commissaires chargés de la liquidation des biens. Elle attribue l'actif net à une association poursuivant les mêmes buts.

Adoptés par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16/10/17

Exe-Maria Dautry-Astin

Présidente

Fayard Karine

Administratrice

DROG KF

Le réseau régional en 2017, c'est : 26 structures adhérentes et 18 adhérents individuels



Nos principaux partenaires



GRAINE Poitou-Charentes
 97 bis rue Cornet - 86000 POITIERS
 05 49 01 64 42
grainepc@grainepc.org
www.grainepc.org